

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2026 – 19H00
LISTE DES DELIBERATIONS

Etaient présents : Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Pascal ROUSSEAU, Donato MIRAGLIA, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Séverine FRACKOWIAK, Catherine KOPEC, Mme Cathy NOTOT-GOS, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Sylvie ROUSSELLE, Audrey VERHAEGHE, Sandrine SPARTY, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN

Etaient absents excusés :

Valérie GOUPY, adjointe au Maire a donné procuration à Donato MIRAGLIA, adjoint au Maire
Carole HURIAU, adjointe au Maire a donné procuration à Séverine FRACKOWIAK, adjointe au Maire
Frédérique FERREIRA, conseillère municipale a donné procuration à Cathy NOTOT-GOS, conseillère municipale

Mélanie DELANNOIS, conseillère municipale a donné procuration à Laurent MARTINEZ, Maire
Éric EGO, conseiller municipal a donné procuration à Serge BEAREZ, conseiller municipal
Quentin BERNARD, conseiller municipal a donné procuration à Philippe DESCHODT, adjoint au Maire
Martine DELZENNE, conseillère municipale n'a pas donné procuration

Sandrine SPARTY a rejoint la séance à 19h30 après avoir été retardée

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Audrey VERHAEGHE

En exercice : 27

Présents : 19 jusque 19h30 puis 20

Votants : 25 jusque 19h30 puis 26

2026-04 : Affectation des résultats 2025

Décision du Conseil Municipal – Adoptée à la majorité – 22 voix pour – 3 abstentions Mmes Malfigan et Wambre, M.Oger

2026-05 : Vote des taux

Décision du Conseil Municipal – Adoptée à l'unanimité – 25 voix pour

2026-06 : Convention 2026 entre la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Marchiennes

Décision du Conseil Municipal – Adoptée à l'unanimité – 25 voix pour

2026-07 : Vote du BP 2026

Décision du Conseil Municipal – Adoptée à la majorité – 23 voix pour – 3 abstentions Mmes Malfigan et Wambre, M.Oger

2026-09 : Recrutement animateurs ALSH 2026 – EAJ

Décision du Conseil Municipal – Adoptée à l'unanimité – 26 voix pour

2026-11 : Recrutement d'un CDD pour accroissement d'activités au service EAJ

Décision du Conseil Municipal – Adoptée à l'unanimité – 26 voix pour

2026-13 : Convention avec le restaurant « Le colvert » + annexe

Décision du Conseil Municipal – Adoptée à l'unanimité – 26 voix pour

2026-14 : Tarifs cantine, accueils périscolaires et extrascolaires – année scolaire 2025/2026

Décision du Conseil Municipal – Adoptée à l'unanimité – 26 voix pour

A Marchiennes, le 05 mars 2026

Le Maire,
Laurent MARTINEZ

